Image not found or type unknown

Bailleur qui ne respecte pas ses engagements

Par **yvon**, le **03/01/2009** à **11:48**

BONJOUR
ma fille loue un studio meublé sur paris, a la signature du bail il a été dit que le logement serait refait en entier pour les peintures car il y avait eu une fuite d'eau par le toit et des grosses parties du plafond étaient écaillées , Il a juste gratté et fait du cache misère,les meubles sont moisis et il y a toujours des fuites d'eau nessecitant de mettre un recipient en dessous , nous avons paye 2 fois 590€ pour caution et le mois en cours plus 900€ de frais d'agence, alors a ce prix je crois que l'on peu demander a avoir un service impeccable.
En plus il ne nous remplis pas les papier nécessaire pour avoir droit a l' allocation logement.

que peut on faire merçi de votre reponse

Par **Marion2**, le **03/01/2009** à **12:36**

Bonjour,

Contactez l'Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL) dont dépend le logement de votre fille. La Mairie vous donnera les coordonnées.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés